



## Conseil économique et social

Distr.: Générale  
30 avril 2004

Français  
Original: Anglais

---

### Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Treizième session

Vienne, 11-20 mai 2004

Point 9 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Gestion stratégique et questions relatives au programme:  
élection des membres du Conseil de direction de  
l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies  
sur la criminalité et la justice**

## Nomination de membres du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

### Note du Secrétaire général\*\*

1. L'attention de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale est appelée sur une question concernant la composition du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, qui appelle une décision de la Commission et du Conseil économique et social. Les mandats de deux membres du Conseil, Ann-Marie Begler (Suède) et Jeremy Travis (États-Unis d'Amérique) expirent le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

2. Aux termes de l'article IV des statuts de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, joint en annexe à la résolution 1989/56 du Conseil économique et social en date du 24 mai 1989:

“2. La composition du Conseil est la suivante:

a) Sept membres choisis par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance parmi les candidats proposés par le Secrétaire général et approuvés par le Conseil économique et social, compte dûment tenu du fait que l'Institut et ses activités sont financés au moyen de contributions volontaires et que le principe d'une répartition géographique équitable doit être respecté. Les membres sont choisis parmi des personnalités éminentes possédant les qualifications et compétences requises. Ils sont nommés à titre

---

\* E/CN.15/2004/1.

\*\* La présentation de cette note a été différée en raison de l'envoi tardif des curriculum vitae.



individuel pour un mandat de cinq ans à compter de la date de la première réunion du Conseil à laquelle ils sont invités à participer. Ils ne peuvent être nommés une nouvelle fois par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, avec l'approbation du Conseil économique et social, que pour un seul mandat additionnel.”

3. Selon le Bureau des affaires juridiques de l'ONU, les fonctions et les compétences de l'ancien Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, sur ce sujet parmi d'autres, sont échues à la Commission.
4. Sont proposées les deux candidates suivantes: Ann-Marie Begler (Suède) et Elizabeth G. Verville (États-Unis d'Amérique).
5. Le principe d'une répartition géographique équitable régit la composition du Conseil, dont les membres sont actuellement:

Ann-Marie Begler (Suède)

Pedro David (Argentine)

Iskander Ghattas (Égypte)

Željko Horvatić (Croatie)

Jean-Claude Karsenty (France)

Takayuki Shiibashi (Japon)

Jeremy Travis (États-Unis d'Amérique)

6. On trouvera ci-joint en annexe des renseignements concernant les candidats.

---

## Annexe

### **Renseignements concernant les candidats présentés pour siéger au Conseil d'administration de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice**

#### **Ann-Marie Begler (Suède)**

1. Ann-Marie Begler, née en 1954, est une travailleuse sociale professionnelle, diplômée d'une école d'études sociales en 1979.
2. Elle exerce par la suite les fonctions de secrétaire des services de protection sociale de la municipalité de Stockholm jusqu'en 1985. De 1985 à 1989, elle travaille au Cabinet du maire de Stockholm.
3. En 1989, elle occupe le poste de première secrétaire au Ministère de la santé et des affaires sociales. De 1991 à 1997, elle exerce à la Commission nationale pour la santé et la protection sociale et y siège, à partir de mars 1995, en tant que directrice générale adjointe.
4. En novembre 1997, M<sup>me</sup> Begler est nommée directrice générale du Conseil suédois pour la prévention du crime.
5. M<sup>me</sup> Begler est vice-commissaire nationale de la police depuis octobre 2002. Elle est également vice-présidente de l'Université de Linköping, du Service des gardes-côtes de Suède et du conseil de développement du secteur public.

#### **Elizabeth G. Verville (États-Unis d'Amérique)**

1. M<sup>me</sup> Verville est actuellement conseillère principale au Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, poste qu'elle occupe depuis 2000 cumulativement avec les fonctions d'adjoint par intérim du Sous-secrétaire d'État adjoint. Elle a dirigé la délégation des États-Unis d'Amérique aux négociations sur la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses trois Protocoles, et sur la Convention des Nations Unies contre la corruption.
2. De 1995 à 2000, elle a été directrice des menaces internationales au Conseil national de sécurité et directrice adjointe du Bureau de la protection des infrastructures essentielles.
3. Avant d'assumer ces fonctions, elle était adjointe du Sous-secrétaire d'État chargé de la non-prolifération et coordinatrice principale de la sécurité nucléaire au Bureau des affaires militaires politiques.
4. Elle fut également conseillère juridique adjointe au Bureau du Conseiller juridique.
5. Avant d'entrer au Département d'État, M<sup>me</sup> Verville a fait du droit à Boston et a assumé les fonctions de sous-procureur général de la Communauté du Massachusetts.
6. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Columbia et d'un diplôme universitaire de premier cycle de l'Université de Duke.